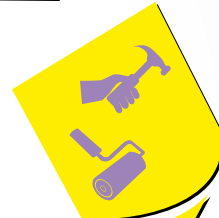




La ReTap'

RESSOURCERIE

Déposer en
déchetterie



Réparer
Rénover



Réemployer
Revendre

les objets dans
les magasins



Grâce à vous et à La Retap',
développons
une économie solidaire et éco-responsable



La ressourcerie La Retap' c'est quoi ?

C'est une structure qui gère la récupération, la remise en état et la revente d'objets. Elle vous permet d'agir afin de limiter les quantités de déchets destinés au centre de stockage de la Tienne, de privilégier les circuits de réemploi plutôt que la consommation de neuf tout en créant de l'emploi pour des personnes bénéficiant notamment de contrats d'insertion.

Qui gère la ressourcerie ?

La gestion est confiée à Tremplin et Emmaüs, en partenariat avec Quinson Fonlupt et AinterServices. C'est grâce à la volonté et au financement des collectivités territoriales et en particulier de 6 intercommunalités que la ressourcerie a pu voir le jour et peut fonctionner.



Où et comment ?

Lorsque le valoriste est présent dans votre déchetterie, et **si vous en êtes d'accord**, remettez-lui tous vos meubles, objets et équipements en bon état, même s'ils sont légèrement abîmés ou en panne.

Quels objets sont concernés ?

Les objets et meubles en bois seront réparés, poncés, repeints ou éventuellement transformés.

Les appareils électriques et électroniques, les cycles, la petite mécanique seront d'abord testés pour connaître leur état de fonctionnement et leurs éventuelles pannes. Le cas échéant, et dans la mesure du possible, ils seront réparés.

Les appareils qui ne peuvent pas être réparés pourront être utilisés pour leurs pièces détachées. Les autres seront recyclés.

Les livres, la vaisselle, les jouets et les bibelots seront contrôlés, nettoyés et si besoin remis en état.

Les textiles, les chaussures, la maroquinerie seront triés. Les vêtements trop usagés seront valorisés par exemple en chiffon d'essuyage ou en isolant thermique.